



Communiqué de presse

Malgré les intimidations, le combat se poursuit !

Depuis le 30 mai 2024, un mouvement de grève touchant de nombreux salariés est installé à l'hôpital FOCH (Suresnes) pour dénoncer les conditions de travail et demander une revalorisation salariale.

Dans un contexte social difficile pour les travailleuses et travailleurs qui subissent l'inflation, des difficultés de logement et des difficultés financières, la direction reste fermée aux négociations avec les représentants du personnel CGT et UNSA.

Pour répondre aux salariés, la direction a diffusé une note de service remettant en cause la grève. Elle estime que le recours à la grève met en danger les patients et dénonce, à ce titre, l'irresponsabilité des représentants CGT et UNSA et des salariés grévistes.

Dans ces conditions, des mesures d'intimidation ont été prises. En effet, 5 salariées, dont 4 IDE et 1 aide-soignante grévistes, ont été mises à pied avec des convocations préalables en vue d'un licenciement.

La situation est loin de se rétablir avec une direction empreinte d'autoritarisme envers les salariés qui sont déterminés à ne pas céder au chantage.

L'USD CGT 92 dénonce l'absence de dialogue social concernant l'ouverture de négociations revendicatives. Elle demande d'une part, la réintégration des salariés mis à pied et d'autre part, une réponse à la demande d'ouverture de négociation sur les revendications suivantes :

- Une revalorisation des bas salaires de jour et comme de nuit
- La prime JO-2024 pour le personnel jour et nuit
- Les 32h30 pour les équipes de nuit
- La reconnaissance de la pénibilité de travail.

Fait à Nanterre , le 14 juin 2024